SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024

Date de convocation du Comité Syndical : 08/10/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Virginie BONNET-FERRAND, Chloé DELEUZE-DALZON (en visio), Cécile DUCHAMP, Isabelle MASSEBEUF, Matthieu SALEL, Laurent UGHETTO (en visio), Carine VIDAL représentée par Patricia PICARD (en visio).

Absents ou excusés : Fabrice BRUN , Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,

---

N° 34

LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PREHISTOIRE

Rapporteur : Matthieu SALEL

REÇU EN PREFECTURE
le 24/10/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-007-200009579-20241014-D2024_34-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :
et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,

Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE
le 24/10/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-007-200009579-20241014-D2024_34-DE

LA PRESIDENTE DU SYNDICAT MIXTE,

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des collectivités locales,
Vu le cahier des charges
Vu le rapport de la Présidente,

APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE la Présidente à approuver le cahier des charges de l'appel à projet et à lancer l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) - Préhistoire.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/10/2024
Application agréée E-legalite.com
09_DE-007-200009579-20241014-D2024_34-DE